

Acheter en vrac

Faire ses courses est générateur de déchets : les emballages sont nombreux et souvent constitués de matières difficilement recyclables. C'est pourquoi la législation interdit désormais la distribution et la vente de sacs plastiques à usage unique en magasin et même au marché. Face à ces problématiques, la démarche d'achat en vrac se développe de plus en plus et un nombre croissant de commerçants la soutiennent.



Pourquoi acheter en vrac ?

- **Pour réduire la quantité d'emballage** : acheter en vrac permet de réduire au maximum l'utilisation d'emballages, on évite les produits pré-emballés et on utilise en priorité des emballages réutilisables (bouteilles, bocaux, boîtes...)
- **Pour éviter le gaspillage alimentaire** : le consommateur peut acheter exactement selon ses besoins, ce qui évite de jeter des restes
- **Pour faire des économies** : sans emballage, le prix des produits est réduit d'environ 10 à 40%
- **Pour soutenir les producteurs locaux** : acheter en vrac permet également de dynamiser l'économie locale

Que peut-on acheter en vrac ?

- Légumes, fruits
- Viande, poisson, fromage
- Riz, pâtes, autres céréales
- Muesli, gâteaux secs, fruits secs et à coque
- Olives, mélanges apéro
- Sucre, thé, café
- Huile, vin
- Des produits ménagers

Dans certaines grandes surfaces, en magasin bio, au marché, chez les producteurs locaux

Mode d'emploi

Faire ses courses en vrac, c'est très simple. Il suffit de se munir de filets à provisions, bouteilles, bocaux, sacs et boîtes, ou même de cagettes, en fonction du type de produit que l'on veut acheter.

Le commerçant calculera la tare (mise à 0 de la balance) pour éviter de vous facturer le poids de votre contenant.

Dans la plupart des boutiques ou magasins bio, ainsi que sur les marchés, il n'y a aucun problème.

Un nombre croissant de grandes surfaces rejoignent la démarche et acceptent que l'on utilise ses emballages pour les produits des rayons boucherie ou poissonnerie, par exemple.

Pour plus d'informations, découvrez comment vous équiper avec un **Kit courses zéro déchets**.

Retrouvez également un **point sur la réglementation actuelle et les bonnes pratiques** des achats en vrac.

Où acheter en vrac dans l'agglomération ?

Pour localiser les commerces qui vendent en vrac près de chez vous sur votre téléphone, vous pouvez télécharger l'application **ConsoVRAC**.

Vous pouvez également acheter directement auprès des producteurs locaux ou bien passer par une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). 68 lieux de distribution sur à votre disposition.